



POUR INFORMATION

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Aspects opérationnels du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

1. Le rapport sur les aspects opérationnels de l'IPEC, intitulé «L'action contre le travail des enfants. Faits marquants de l'IPEC 2008», est joint au présent document.
2. Au cours des travaux de la commission, des informations seront fournies oralement sur la discussion du rapport, qui aura lieu le 16 mars 2009, pendant la 18^e réunion du Comité directeur international de l'IPEC.

Genève, le 4 mars 2009.

Document soumis pour information.